SENATE SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

Proceedings of the Standing Senate Committee on

FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE

Chair:
The Honourable A. RAYNELL ANDREYCHUK

Tuesday, May 1, 2018
Wednesday, May 2, 2018 (in camera)
Thursday, May 3, 2018 (in camera)

Issue No. 45

Eighth, ninth and tenth meetings:

Subject matter of Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts, insofar as it relates to Canada's international obligations

APPEARING:
The Honourable Chrystia Freeland, P.C., M.P., Minister of Foreign Affairs

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

Présidente :
L'honorable A. RAYNELL ANDREYCHUK

Le mardi 1er mai 2018
Le mercredi 2 mai 2018 (à huis clos)
Le jeudi 3 mai 2018 (à huis clos)

Fascicule nº 45

Huitième, neuvième et dixième réunions :

Teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne les obligations internationales du Canada

COMPARAÎT :
L'honorable Chrystia Freeland, C.P., députée, ministre des Affaires étrangères

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

54008-54016-54028

STANDING SENATE COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE

The Honourable A. Raynell Andreychuk, *Chair*

The Honourable Anne C. Cools, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Ataullahjan
Bovey
Cordy
Cormier
Dawson
* Day
(or Mercer)
Greene
* Harder, P.C.
(or Bellemare)
(or Mitchell)
Housakos
Martin
Massicotte
Ngo
Oh
Saint-Germain
* Smith
(or Martin)
* Woo
(or Saint-Germain)

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Ngo replaced the Honourable Senator Martin (*May 3, 2018*).

The Honourable Senator Martin replaced the Honourable Senator Ngo (*May 2, 2018*).

The Honourable Senator Ngo replaced the Honourable Senator Tannas (*April 27, 2018*).

The Honourable Senator Saint-Germain replaced the Honourable Senator Cormier (*April 26, 2018*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

Présidente : L'honorable A. Raynell Andreychuk

Vice-présidente : L'honorable Anne C. Cools

et

Les honorables sénateurs :

Ataullahjan
Bovey
Cordy
Cormier
Dawson
* Day
(ou Mercer)
Greene
* Harder, C.P.
(ou Bellemare)
(ou Mitchell)
Housakos
Martin
Massicotte
Ngo
Oh
Saint-Germain
* Smith
(ou Martin)
* Woo
(ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Ngo a remplacé l'honorable sénatrice Martin (*le 3 mai 2018*).

L'honorable sénatrice Martin a remplacé l'honorable sénateur Ngo (*le 2 mai 2018*).

L'honorable sénateur Ngo a remplacé l'honorable sénateur Tannas (*le 27 avril 2018*).

L'honorable sénatrice Saint-Germain a remplacé l'honorable sénateur Cormier (*le 26 avril 2018*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet : http://www.parl.gc.ca

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, of Thursday, April 26, 2018:

The Honourable Senator Harder, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Mitchell:

That, notwithstanding the order of the Senate adopted on February 15, 2018, the date for the submission of the report of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade relating to its study of the subject matter of Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts, insofar as it relates to the Canada's international obligations, be extended from May 1, 2018 to May 9, 2018.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 26 avril 2018 :

L'honorable sénateur Harder, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Mitchell,

Que, nonobstant l'ordre du Sénat adopté le 15 février 2018, la date pour la soumission du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international relativement à son étude de la teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne les obligations internationales du Canada, soit reportée du 1er mai 2018 au 9 mai 2018.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Richard Denis

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, May 1, 2018
(98)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day at 4:18 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable A. Raynell Andreychuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Bovey, Cordy, Dawson, Greene, Housakos, Massicotte, Ngo, Oh and Saint-Germain (11).

Other senator present: The Honourable Senator Cormier (1).

In attendance: Natalie Mychajlyszyn and Nadia Faucher, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Mila Pavlovic, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, February 15, 2018, the committee continued its consideration of the subject matter of Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts, insofar as it relates to Canada's international obligations. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 41.*)

APPEARING:

The Honourable Chrystia Freeland, P.C., M.P., Minister of Foreign Affairs.

WITNESSES:

Global Affairs Canada:

Alan Kessel, Assistant Deputy Minister, Legal Affairs and Legal Adviser;

Mark Gwozdecky, Assistant Deputy Minister, International Security and Political Affairs;

Martin Benjamin, Acting Assistant Deputy Minister for the Americas.

The chair made a statement.

The Honourable minister Freeland made a statement and answered questions.

At 5 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 1er mai 2018
(98)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui, à 16 h 18, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable A. Raynell Andreychuk (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Bovey, Cordy, Dawson, Greene, Housakos, Massicotte, Ngo, Oh et Saint-Germain (11).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Cormier (1).

Également présentes : Natalie Mychajlyszyn et Nadia Faucher, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Mila Pavlovic, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 février 2018, le comité poursuit son étude de la teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne les obligations internationales du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 41 des délibérations du comité.*)

COMPARAÎT :

L'honorable Chrystia Freeland, C.P., députée, ministre des Affaires étrangères.

TÉMOINS :

Affaires mondiales Canada :

Alan Kessel, sous-ministre adjoint des Affaires juridiques et jurisconsulte;

Mark Gwozdecky, sous-ministre adjoint, Sécurité internationale et affaires politiques;

Martin Benjamin, sous-ministre adjoint par intérim pour les Amériques.

La présidente ouvre la séance.

La ministre Freeland fait une déclaration et répond aux questions.

À 17 heures, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, May 2, 2018
(99)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met in camera this day at 4:17 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable A. Raynell Andreychuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Bovey, Cools, Cordy, Dawson, Greene, Housakos, Martin, Massicotte, Oh and Saint-Germain (12).

In attendance: Natalie Mychajlyszyn and Nadia Faucher, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Mila Pavlovic, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, February 15, 2018, the committee continued its consideration of the subject matter of Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts, insofar as it relates to Canada's international obligations. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 41.*)

It was agreed:

That senators' staff be permitted to remain in the room for the in camera portion of the meeting;

That the committee allow the transcription of the in camera portion of today's meeting, that one copy be kept with the clerk of the committee for consultation by committee members present or by the committee analysts; and

That the transcript be destroyed by the clerk when authorized to do so by the Subcommittee on Agenda and Procedure, but no later than at the end of this parliamentary session.

At 4:21 p.m., the committee observed a moment of silence in memory of Mr. Gord Brown, M.P., whose death occurred earlier that day.

At 4:22 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee began its consideration of a draft report.

At 5:01 p.m., Senator Martin replaced Senator Ngo as a member of the committee.

At 6 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le mercredi 2 mai 2018
(99)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit à huis clos aujourd'hui, à 16 h 17, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable A. Raynell Andreychuk (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Bovey, Cools, Cordy, Dawson, Greene, Housakos, Martin, Massicotte, Oh et Saint-Germain (12).

Également présentes : Natalie Mychajlyszyn et Nadia Faucher, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Mila Pavlovic, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 février 2018, le comité poursuit son étude de la teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne les obligations internationales du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 41 des délibérations du comité.*)

Il est convenu :

Que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce durant la partie de la séance tenue à huis clos;

Que le comité permette la transcription des parties de la séance qui se tiennent à huis clos, qu'une copie en soit conservée au bureau de la greffière pour consultation par les membres du comité présents ou les analystes du comité; et

Qu'elle soit détruite par la greffière lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, mais au plus tard à la fin de la session parlementaire.

À 16 h 21, le comité observe un moment de silence à la mémoire de M. Gord Brown, député, décédé plus tôt aujourd'hui.

À 16 h 22, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité entreprend son examen d'une ébauche de rapport.

À 17 h 1, la sénatrice Martin remplace le sénateur Ngo à titre de membre du comité.

À 18 heures, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Thursday, May 3, 2018
(100)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met in camera this day at 10:41 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable A. Raynell Andreychuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Bovey, Cools, Cordy, Dawson, Greene, Housakos, Massicotte, Ngo, Oh and Saint-Germain (12).

In attendance: Natalie Mychajlyszyn and Nadia Faucher, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, February 15, 2018, the committee continued its consideration of the subject matter of Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts, insofar as it relates to Canada's international obligations. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 41.*)

The Honourable Senator Massicotte moved:

That senators' staff be permitted to remain in the room for the in camera portion of the meeting.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was agreed:

That the committee allow the transcription of the in camera portion of today's meeting, that one copy be kept with the clerk of the committee for consultation by committee members present or by the committee analysts; and

That the transcript be destroyed by the clerk when authorized to do so by the Subcommittee on Agenda and Procedure, but no later than at the end of this parliamentary session.

At 10:48 a.m., the committee suspended.

At 11:10 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft report.

It was agreed:

That the draft report be adopted;

That the Subcommitee on Agenda and Procedure be empowered to approve the final version of the report, taking into consideration this meeting's discussions, including, if needed, the conclusion and recommendations, with any necessary editorial, grammatical and translation changes required; and

OTTAWA, le jeudi 3 mai 2018
(100)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit à huis clos aujourd'hui, à 10 h 41, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable A. Raynell Andreychuk (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Bovey, Cools, Cordy, Dawson, Greene, Housakos, Massicotte, Ngo, Oh et Saint-Germain (12).

Également présentes : Natalie Mychajlyszyn et Nadia Faucher, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 février 2018, le comité poursuit son étude de la teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne les obligations internationales du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 41 des délibérations du comité.*)

L'honorable sénateur Massicotte propose :

Que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce durant la partie de la séance tenue à huis clos.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est convenu :

Que le comité permette la transcription des parties de la séance qui se tiennent à huis clos, qu'une copie en soit conservée au bureau de la greffière pour consultation par les membres du comité présents ou les analystes du comité; et

Qu'elle soit détruite par la greffière lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, mais au plus tard à la fin de la session parlementaire.

À 10 h 48, la séance est suspendue.

À 11 h 10, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, la séance reprend à huis clos afin que le comité examine une ébauche de rapport.

Il est convenu :

Que l'ébauche du rapport soit adoptée;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version définitive du rapport en tenant compte des discussions d'aujourd'hui, y compris, au besoin, de la conclusion et des recommandations, et en y apportant tout changement jugé nécessaire, que ce soit au niveau de la forme, de la grammaire ou de la traduction; et

That the steering committee be empowered to make decisions on behalf of the committee to publicize the report with the support of the Senate Communications Directorate, and table the report.

Que le comité de direction soit autorisé à décider au nom du comité de publier le rapport, avec l'appui de la Direction des communications du Sénat, et à déposer le rapport.

At 11:59 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

À 11 h 59, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Marie-Eve Belzile

Clerk of the committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, May 1, 2018

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade, to which was referred the subject matter of Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts, insofar as it relates to Canada's international obligations, met this day at 4:18 p.m. to give consideration to the bill.

Senator A. Raynell Andreychuk (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, we have permission to sit, but there is a vote. We will get the actual vote time in a minute. We will organize a bus back to vote, for those of you who need that. Otherwise, you can all run, if you wish to vote.

This is the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade, and we are meeting today to continue our examination on the subject matter of Bill C-45, An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts, insofar as it relates to Canada's international obligations.

I'm very pleased that we finally have the minister here, with her very busy schedule, but it is important to have the minister's statements here in the committee.

The minister is accompanied by Global Affairs Canada officials: Mr. Alan Kessel, Assistant Deputy Minister, Legal Affairs and Legal Adviser; Mr. Mark Gwozdecky, Assistant Deputy Minister, International Security and Political Affairs; and Mr. Martin Benjamin, Acting Assistant Deputy Minister for the Americas.

I would ask the senators to introduce themselves.

[*Translation*]

Senator Dawson: Dennis Dawson from Quebec.

[*English*]

Senator Greene: Stephen Greene, Nova Scotia.

Senator Cordy: Jane Cordy, Nova Scotia.

[*Translation*]

Senator Saint-Germain: Raymonde Saint-Germain from Quebec.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 1er mai 2018

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui, à 16 h 18, pour étudier la teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne les obligations internationales du Canada.

La sénatrice A. Raynell Andreychuk (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Mesdames et messieurs, nous avons la permission de siéger, mais il y a un vote. Nous saurons l'heure exacte du vote dans un instant. Nous allons organiser un autobus pour ceux et celles qui en ont besoin. Les autres peuvent courir s'ils veulent aller voter.

Nous sommes le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international, et nous nous réunissons aujourd'hui pour poursuivre notre examen de la teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne les obligations internationales du Canada.

Je suis ravie que la ministre soit enfin des nôtres, malgré son emploi du temps très chargé. C'est important que le comité reçoive son témoignage.

La ministre est accompagnée par des agents d'Affaires mondiales Canada : M. Alan Kessel, sous-ministre adjoint des Affaires juridiques et jurisconsulte, M. Mark Gwozdecky, sous-ministre adjoint de la Sécurité internationale et des affaires politiques, ainsi que M. Martin Benjamin, sous-ministre adjoint par intérim pour les Amériques.

Je demanderais aux sénateurs de se présenter.

[*Français*]

Le sénateur Dawson : Dennis Dawson, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Greene : Stephen Greene, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Cordy : Jane Cordy, de la Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

La sénatrice Saint-Germain : Raymonde Saint-Germain, du Québec.

Senator Massicotte: Paul Massicotte from Quebec.

[*English*]

Senator Oh: Victor Oh, Ontario.

Senator Ataullahjan: Salma Ataullahjan, Ontario.

[*Translation*]

Senator Housakos: Leo Housakos from Quebec.

[*English*]

Senator Ngo: Thanh Hai Ngo, Ontario.

The Chair: And I'm Raynell Andreychuk from Saskatchewan.

I'm pleased to welcome the Honourable Chrystia Freeland, P.C., M.P., Minister of Foreign Affairs, to address us on the portion of the bill that we are seized with.

Without any further ado, thank you, minister, for being here. We're going to make this efficient and I'm sure we'll get all the evidence we need on the record. Welcome, Minister Freeland.

Hon. Chrystia Freeland, P.C., M.P., Minister of Foreign Affairs: Senator Andreychuk, senators, thank you very much for this opportunity. I'm sorry we're starting a little bit late. I walked over and, as Senator Andreychuk saw, I walked in my running shoes but I misplaced them before coming here, and my heels are too high to have walked without my runners. I'm sorry for that.

I think this is an important issue and I'm glad to have the opportunity to share some thoughts with you on it.

I would like to start by acknowledging that we're gathered on the traditional territory of the Algonquin.

Before addressing Bill C-45, the cannabis act, I would like to take a moment on the record to recognize the exemplary work of this committee and the senators gathered around the table. I have a particular reason for doing that, and that is that without your principled leadership last year, the Justice for Victims of Corrupt Foreign Officials Act would not exist in law today. This law has already given Canada a more robust foreign policy tool box, one that is effective and fit for purpose in today's international environment, and it provides us with a valuable complement to our existing human rights and anti-corruption tools.

Le sénateur Massicotte : Paul Massicotte, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Oh : Victor Oh, de l'Ontario.

La sénatrice Ataullahjan : Salma Ataullahjan, de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Housakos : Leo Housakos, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Ngo : Thanh Hai Ngo, de l'Ontario.

La présidente : Et je suis Raynell Andreychuk, de la Saskatchewan.

Je suis ravie de souhaiter la bienvenue à l'honorable Chrystia Freeland, C.P., députée et ministre des Affaires étrangères, qui est ici pour nous parler de la partie du projet de loi dont nous sommes saisis.

Sans plus tarder, je vous remercie d'être ici, madame la ministre. En travaillant efficacement, je suis certaine que nous arriverons à consigner au compte rendu tous les renseignements dont nous avons besoin. Bienvenue, madame la ministre.

L'honorable Chrystia Freeland, C.P., députée, ministre des Affaires étrangères : Madame la sénatrice, mesdames et messieurs, merci beaucoup de me donner l'occasion de m'adresser à vous. Je suis désolée que nous commencions un peu en retard. Je suis venue à pied, et comme la sénatrice Andreychuk l'a vu, j'ai porté mes espadrilles. Or, je les ai égarées avant de partir, et les talons de mes chaussures sont trop hauts pour que je les porte pour marcher. Je vous demande pardon.

Ce dossier est important, et je suis heureuse de pouvoir vous en parler.

Tout d'abord, j'aimerais reconnaître que l'endroit où nous sommes réunis fait partie du territoire traditionnel du peuple algonquin.

Avant de parler du projet de loi C-45, le projet de loi sur le cannabis, j'aimerais prendre un instant pour souligner officiellement le travail exceptionnel de votre comité et des sénateurs qui en font partie. J'ai une raison précise de ce faire : sans le leadership empreint de principes dont vous avez fait preuve l'année dernière, la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus ne serait pas en vigueur aujourd'hui. Grâce à cette loi, les outils de politique étrangère du Canada sont maintenant plus efficaces et mieux adaptés au contexte international actuel. De plus, elle constitue un complément précieux à nos mesures existantes de lutte contre la corruption et de défense des droits de la personne.

As I'm sure you are all aware, on November 3, Canada issued its first round of sanctions under the Justice for Victims of Corrupt Foreign Officials Act, targeting 52 individuals responsible for gross human rights violations and corruption.

I really want to thank all of you, and particularly you, Madam Chair, for shepherding this bill into law. I had opportunity after the Salisbury attack to, again, be very grateful that that work had been done, and it truly could not have happened without you, Madam Chair, and this committee.

[*Translation*]

Thank you very much.

To begin, I would like to make two important points about Bill C-45. First, the Government of Canada is determined to work with its international partners to prevent international drug trafficking, while also mitigating the consequences of substance abuse. Second, the bill we have put forward is designed to prevent young people from having ready access to cannabis and to prevent organized crime from continuing to profit from its illegal market.

We have chosen a regulatory approach to better protect the health and safety of Canadians because the current method, with its history of nearly a century of strict criminal sanctions, supported by significant police resources, simply does not work.

Canada has one of the highest rates of cannabis consumption among youth in the world. Criminals and organized crime continue to benefit from its sale.

We are proposing regulations to better protect the health and safety of Canadians, which is the government's top priority. With this cannabis bill, the government will limit young people's access to cannabis. It establishes many of the restrictions that currently apply to the advertising of tobacco products. Finally, it also prohibits the sale, packaging and labelling of cannabis products that are designed to appeal to young people.

[*English*]

Madam Chair, we have chosen this regulatory approach because the current approach, nearly a century of strict criminal prohibition supported by substantial law enforcement resources, has not worked. Canada has some of the highest rates of youth cannabis use in the world, and criminals and gangs continue to profit from the sale of cannabis.

Comme vous le savez sans doute, le 3 novembre, le Canada a imposé ses premières sanctions en vertu de la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus. Ces sanctions ciblent 52 personnes responsables de violations flagrantes des droits de la personne et de corruption.

Je tiens absolument à remercier chacun de vous, et particulièrement vous, madame la présidente, d'avoir fait avancer et adopter ce projet de loi. Après l'attaque perpétrée à Salisbury, j'étais encore une fois très heureuse que ce travail ait été accompli. Ce ne serait certainement pas arrivé sans vous, madame la présidente, et sans le comité.

[*Français*]

Merci beaucoup.

Tout d'abord, je tiens à faire deux précisions importantes à propos du projet de loi C-45. Premièrement, le gouvernement du Canada est déterminé à travailler avec ses partenaires internationaux afin de prévenir le trafic international de la drogue tout en atténuant les conséquences qui découlent de la consommation problématique de substances. Deuxièmement, le projet de loi que nous proposons vise à éviter que les jeunes aient facilement accès au cannabis et à empêcher le crime organisé de continuer à tirer profit de son marché illégal.

Nous avons choisi une approche réglementaire pour mieux protéger la santé et la sécurité des Canadiens et Canadiennes parce que la méthode actuelle, qui remonte à près d'un siècle d'interdictions criminelles strictes, appuyées par d'importantes ressources policières, ne fonctionne tout simplement pas.

Le Canada affiche l'un des taux de consommation de cannabis chez les jeunes les plus élevés au monde. Les criminels et le crime organisé continuent de tirer profit de sa vente.

Nous proposons la mise en œuvre d'une réglementation qui protégera mieux la santé et la sécurité des Canadiens et Canadiennes, ce qui est une priorité absolue pour le gouvernement. Dans le cadre de son projet de loi sur le cannabis, le gouvernement limite l'accès des jeunes au cannabis. Il établit bon nombre des restrictions qui existent aujourd'hui en matière de publicité des produits du tabac. Finalement, il interdit aussi la promotion, la vente, l'emballage et l'étiquetage des produits du cannabis qui sont considérés comme attrayants pour les jeunes.

[*Traduction*]

Madame la présidente, nous avons choisi cette approche réglementaire parce que la méthode actuelle de près d'un siècle de prohibition stricte soutenue par d'importantes ressources policières ne fonctionne tout simplement pas. Les taux de consommation de cannabis chez les jeunes du Canada comptent parmi les plus élevés au monde, et les criminels et le crime organisé continuent de tirer profit de la vente du cannabis.

What we are proposing is the implementation of regulations that will better protect the health and safety of Canadians, which is a top priority for our government and for me personally as a mother of three, including two teenagers.

Through the proposed cannabis act, the government would restrict youth access to cannabis and establish many of the same advertising restrictions that exist today for tobacco products, including a prohibition on the promotion, selling, packaging and labelling of cannabis products that are considered appealing to youth.

Bill C-45 would also create new offences for adults who either sell cannabis to young people or use young people to commit cannabis-related offences.

Madam Chair, our government recognizes that this proposed approach of legalizing, restricting and strictly restricting cannabis will result in Canada contravening certain obligations related to cannabis under the three UN drug conventions: the Single Convention on Narcotic Drugs, 1961; the 1971 Convention on Psychotropic Substances and the 1988 United Nations Convention Against Illicit Traffic in Narcotic Drugs and Psychotropic Substances.

With this said, it is nevertheless our government's view that our approach is consistent with the overarching goal of these conventions, namely, to protect the health and welfare of society. As mentioned earlier, this is among the Government of Canada's highest priorities for our citizens.

In light of these contraventions, some have asked why Canada does not, then, simply withdraw from these conventions altogether. To people asking this question, I have the following response: the conventions regulate the movement of over 100 drugs and substances, including many that play a role in Canada's — and indeed, North America's — current opioid crisis. The conventions also assure the controlled availability of a wide range of drugs vital to our health. The point here, Madam Chair and senators, is that the conventions are much broader in scope than cannabis alone. Withdrawing would be an excessive response and detrimental to Canada's and the international community's best interests.

Legalizing cannabis does not change our commitment to meeting the overarching goal of the international drug control framework, nor does it change our intention to continue participating in and actively supporting this important framework.

Ce que nous proposons, c'est la mise en œuvre d'une réglementation qui protégera mieux la santé et la sécurité des Canadiens, ce qui est une priorité absolue pour notre gouvernement et pour moi personnellement, en ma qualité de mère de trois enfants, dont deux adolescents.

En vertu de la loi sur le cannabis proposée, le gouvernement limiterait l'accès des jeunes au cannabis. De plus, il établirait bon nombre des mêmes restrictions en matière de publicité qui existent aujourd'hui pour les produits du tabac; entre autres, il interdirait la promotion, la vente, l'emballage et l'étiquetage des produits du cannabis qui sont considérés comme étant attrayants pour les jeunes.

Le projet de loi C-45 créerait également de nouvelles infractions visant les adultes qui vendent du cannabis à des jeunes ou qui se servent de jeunes pour commettre des infractions liées au cannabis.

Madame la présidente, notre gouvernement reconnaît que l'approche proposée pour légaliser le cannabis, en restreindre l'accès et le réglementer strictement aura pour résultat que le Canada contreviendra à certaines obligations liées au cannabis prévues par les trois conventions de l'ONU sur le contrôle des drogues : la Convention unique sur les stupéfiants de 1961, la Convention sur les substances psychotropes de 1971, ainsi que la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988.

Malgré tout, le gouvernement est d'avis que son approche concorde avec l'objectif global de ces conventions : protéger la santé et le bien-être de la société. Comme je l'ai déjà dit, cela fait partie des priorités absolues du gouvernement du Canada pour ses citoyens.

Compte tenu de ces dérogations, certains ont demandé pourquoi le Canada ne se retire tout simplement pas totalement de ces conventions. Voici ce que je leur réponds : les conventions réglementent la circulation de plus de 100 drogues et autres substances, y compris nombre de celles qui sont au cœur de la crise des opioïdes sévissant à l'heure actuelle au Canada et dans toute l'Amérique du Nord. Les conventions assurent aussi l'accès contrôlé à une vaste gamme de médicaments essentiels à notre santé. Madame la présidente, mesdames et messieurs les sénateurs, le fait est que les conventions portent sur beaucoup plus que le cannabis. S'en retirer constituerait une réaction excessive qui nuirait aux intérêts du Canada et de la communauté internationale.

La légalisation du cannabis ne modifie pas notre volonté d'atteindre l'objectif global du régime international de contrôle des stupéfiants. Elle ne change rien non plus à notre intention de continuer de participer à cet important régime et de le soutenir activement.

As we compile and share data on the impact of this policy change on public health and safety, you will not hear or see our government advocating legalization as a solution for others.

The world drug problem manifests itself differently around the world. There is no one-size-fits-all approach. Increasingly, the international community recognizes the need for countries to design national drug policies to fit their specific circumstances and needs. For us, the legalization and regulation of cannabis is a domestic Canadian policy response to domestic Canadian health and safety challenges.

Moreover, we are extremely sensitive to the need to work with the United States to ensure that the border remains efficient and secure and that there is no adverse impact from the legalization of cannabis in Canada. As in so many other areas, we enjoy an extremely active and highly integrated working relationship with our U.S. partners in the area of border management. We have no indication that our legalization of cannabis will cause the U.S. to change its approach to Canadian travellers and business people transiting the Canada-U.S. border.

It is important to recognize, however — and I do want to take this opportunity to stress this point — that every traveller has a duty to know what is and is not allowed. I note that Canada's legalization of cannabis will not change the fact that both Canadian and U.S. law prohibit taking cannabis across the border in either direction. If I may say, I think that is a job for all of us as members of Parliament and as senators to be sure that Canadians get that very important message. Every country has a sovereign right to establish the terms and conditions by which its border can be crossed. As has always been the case, anyone travelling from Canada to the United States should be fully aware of all rules and regulations, whether these relate to cannabis or anything else that could cause the U.S. customs and border protection agency to stop a traveller from entering that country.

To conclude let me say that legislation to legalize, strictly regulate and restrict access to cannabis was developed in close consultation with law enforcement, health and safety experts; and thanks to the hard work of the task force on cannabis legalization and regulation, including its chair, former Deputy Prime Minister and Public Safety Minister Anne McLellan. Indeed, a friend of mine and my late mother's, and a fellow Albertan.

Pendant que nous recueillons et que nous transmettons des données sur les répercussions de ce changement de politique sur la santé et la sécurité publiques, vous ne verrez ni n'entendrez notre gouvernement recommander à d'autres la solution de la légalisation.

Le problème mondial de la drogue se présente différemment partout dans le monde. Il n'existe pas de solution universelle. De plus en plus, la communauté internationale reconnaît que les pays doivent concevoir des politiques nationales en matière de drogues adaptées précisément à leur situation et à leurs besoins. Pour nous, la légalisation et la réglementation du cannabis constituent une réponse stratégique canadienne aux problèmes de santé et de sécurité canadiens.

En outre, nous sommes parfaitement conscients du besoin de collaborer avec les États-Unis pour veiller à ce que la frontière demeure efficace et sûre, et à ce que la légalisation du cannabis au Canada n'ait aucune répercussion négative. Comme dans nombre d'autres secteurs, notre relation de travail avec nos partenaires américains dans le domaine de la gestion de la frontière est extrêmement active et hautement intégrée. Rien n'indique que la légalisation du cannabis poussera les États-Unis à modifier leur traitement des gens d'affaires et des voyageurs canadiens qui franchissent la frontière canado-américaine.

Or, c'est important de reconnaître — et je tiens à profiter de cette occasion pour insister sur ce point — que chaque voyageur a le devoir de savoir ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. Je souligne que la légalisation du cannabis au Canada ne changera rien au fait que les lois canadiennes et américaines interdisent de passer la frontière avec du cannabis, dans les deux directions. D'après moi, c'est à nous, les députés et les sénateurs, qu'il revient de faire en sorte que tous les Canadiens reçoivent ce message très important. Chaque pays a le droit souverain d'établir les conditions à respecter pour être autorisé à franchir sa frontière. Comme toujours, toute personne voyageant du Canada aux États-Unis devrait être au fait de l'ensemble des règles, qu'elles concernent le cannabis ou toute autre chose qui pourrait amener l'agence américaine des douanes et de la protection des frontières à interdire à un voyageur d'entrer dans ce pays.

Pour terminer, je tiens à préciser que le projet de loi visant à légaliser le cannabis, à le réglementer strictement et à en restreindre l'accès a été élaboré en étroite collaboration avec les forces de l'ordre, ainsi qu'avec des spécialistes de la santé et de la sécurité. C'est le fruit des efforts considérables déployés par le Groupe de travail pour la légalisation et la réglementation du cannabis, y compris sa présidente, ancienne vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique, Mme Anne McLellan, une amie à moi et à ma défunte mère, ainsi qu'une collègue albertaine.

It is the government's view that Bill C-45, if enacted, will do precisely what it sets outs to do, which is to keep cannabis out of the hands of children, put drug dealers and organized crime out of the cannabis business and ultimately protect the health and safety of Canadians. We understand that such a delicate issue requires a fair degree of debate, which is why I am pleased to be here today.

I am happy to answer your questions, Senate votes permitting. Thank you.

The Chair: Thank you. We have less than a half an hour, and I have a very long list, so I will plead for short questions and answers, and maybe we can get everyone in. I may have to cluster some of them at some point.

Ms. Freeland: Senator Andreychuk, what time will you have to vote?

The Chair: About 5 p.m.

Senator Ataullahjan: Thank you for being here.

You have been a strong advocate of international law, and very supportive of rules-based international order, its institutions and multilateral forums. However, with regard to Canada's international treaty obligations, both the International Narcotics Control Board and the Assistant Deputy Minister for International Security and Political Affairs have publicly acknowledged that Canada will be in contravention of its Drug Control Treaty obligations with the passage of Bill C-45.

Minister, given your strong support of rules-based international order, including your speech on Canadian foreign policy delivered in the House of Commons last June, how do you reconcile your ardently held views on the importance of rules-based international order with a decision to openly violate Canada's international treaty obligations?

I have a second question. Several legal witnesses have testified before the committee that contravention of international treaties are not a minor issue. In his testimony, Professor Steven Hoffmann said that, as a country, we can't pick and choose which international treaties to follow without encouraging other countries to do the same. My question is: How do you justify the damage this bill will have to Canada's global credibility on issues of international law? Thank you.

Ms. Freeland: Thank you very much, Senator Ataullahjan. I think that is a very important question and one which I have certainly, with my officials, devoted a great deal of thought. Let

Le gouvernement croit que, si le projet de loi C-45 est adopté, il obtiendra exactement les résultats escomptés : il gardera le cannabis hors de la portée des enfants, il forcera les trafiquants de drogue et le crime organisé à cesser leurs activités liées au cannabis et, finalement, il protégera la santé et la sécurité des Canadiens. Nous comprenons qu'un dossier d'une telle complexité requiert de grandes discussions; c'est pourquoi je suis heureuse d'être ici aujourd'hui.

Je répondrai à vos questions avec plaisir, si le vote au Sénat le permet. Merci.

La présidente : Merci beaucoup. Nous avons moins de 30 minutes, et ma liste est très longue. Je vous prierais donc de poser des questions brèves et de répondre en termes concis; ainsi, peut-être aurons-nous assez de temps pour chacun. Je vais peut-être devoir regrouper des interventions à un certain point.

Mme Freeland : Sénatrice Andreychuk, à quelle heure devez-vous aller voter?

La présidente : Vers 17 heures.

La sénatrice Ataullahjan : Merci de votre présence.

Vous êtes une ardente défenseure du droit international et vous soutenez énergiquement l'ordre international fondé sur des règles, ses institutions et ses forums multilatéraux. Toutefois, concernant les obligations du Canada issues de traités internationaux, l'Organe international de contrôle des stupéfiants et le sous-ministre adjoint de la Sécurité internationale et des affaires publiques ont reconnu publiquement tous les deux que, en adoptant le projet de loi C-45, le Canada violera ses obligations aux termes du traité de contrôle des stupéfiants.

Madame la ministre, compte tenu de votre solide appui de l'ordre international fondé sur des règles, y compris le discours que vous avez prononcé dans la Chambre des communes en juin dernier à propos de la politique étrangère du Canada, comment conciliez-vous vos opinions fermes quant à l'importance de l'ordre international fondé sur des règles et la décision de violer ouvertement les obligations du Canada issues de traités internationaux?

J'ai une deuxième question. Plusieurs témoins du domaine juridique ont dit au comité que violer des traités internationaux n'est pas une mince affaire. Durant son témoignage, le professeur Steven Hoffmann a déclaré que le Canada ne peut pas choisir de respecter certains traités internationaux et d'en enfreindre d'autres sans encourager d'autres pays à faire de même. Ma question est la suivante : comment justifiez-vous les effets néfastes que le projet de loi aura sur la crédibilité du Canada en matière de droit international? Merci.

Mme Freeland : Merci beaucoup, sénatrice Ataullahjan. C'est une question très importante, à laquelle mes collaborateurs et moi avons longuement réfléchi. Permettez-moi de présenter

me offer a few different thoughts about it, some of which I addressed in my opening remarks.

In terms of the conventions, as I said, we do recognize that we would be in contravention. I think we need to be open about that. We believe, however, and are confident that we remain very much acting in the direction that these conventions would see us act, which is to say that Canada continues to be very much committed to preserving the health and safety of Canadians, and Canada continues to be very committed to working in close partnership with its international partners.

As to the question of whether Canada ought to choose to withdraw from the conventions, again, I addressed that in my remarks because I do think it's an important question for us to face and think about carefully. It is our judgment — and I hope it is one you will share — that in addition to Canada continuing to very much act in the direction that these conventions wish us to act, and that I think we all continue to believe our country needs to act, that these conventions cover a very wide range of issues. Cannabis is only one of many, many issues the conventions cover. It would be a mistake for us to withdraw from that entire range of work that we do. I spoke specifically to the opioid crisis, and I want to underline that. It's something all of us need to be urgently concerned about. I think it would be wrong for Canada to withdraw from conventions that play a useful role in helping us respond to that crisis.

I want to point to something that I think is relevant. I'll make, actually, a couple more points. I was very intentional in framing our policy as being about a domestic Canadian response to domestic Canadian conditions. That is very much our approach. This is about Canada and Canadians, and I think that is appreciated. We very much believe that in this area, this is not about one size fits all

Finally, I think that it is worth pointing out that in March 2017, after our legislation had been proposed, Canada was reelected to the Commission on Narcotic Drugs in a contested election, and Canada received the second-highest number of votes. This election took place one week after cannabis legislation was tabled in Canada.

To me, that was an important moment because what it showed is that we have been working hard to speak with and talk to our international partners. The rules-based international order, as you pointed out, senator, is something very important to Canada and to me personally as foreign minister, so we have been working hard to ensure our partners understand what we are doing. I certainly was very heartened by that recognition, not only of Canada's place in the international rules-based order overall, but specifically on the Commission on Narcotic Drugs.

différentes observations; j'en ai abordé quelques-unes durant ma déclaration préliminaire.

Par rapport aux conventions, je le répète, nous reconnaissons que nous les enfreindrons. À mon avis, nous devons en parler ouvertement. Cependant, nous sommes convaincus que nous continuons de prendre des mesures qui cadrent avec les objectifs des conventions. Autrement dit, le Canada continue de s'employer à préserver la santé et la sécurité des Canadiens, et nous tenons toujours à travailler en étroite collaboration avec nos partenaires internationaux.

Le Canada devrait-il choisir de se retirer des conventions? Encore une fois, j'ai abordé le sujet durant ma déclaration préliminaire parce que je crois que c'est une question importante à laquelle nous devons réfléchir sérieusement. Nous estimons — et j'espère que vous serez d'accord avec nous — que non seulement le Canada continue de prendre des mesures qui vont dans le même sens que les conventions, des mesures qui correspondent à ce que nous croyons tous que notre pays doit faire, mais aussi que les conventions ont une portée très large. Le cannabis n'est qu'un des très nombreux sujets dont elles traitent. Ce serait une erreur de nous retirer de la grande variété de travail qui est effectué. J'ai mentionné précisément la crise des opioïdes et je tiens à insister là-dessus. C'est un sujet dont nous devons tous nous préoccuper urgemment. Selon moi, le Canada aurait tort de se retirer de conventions qui contribuent à ses efforts visant à juguler cette crise.

Je tiens à souligner un autre point que je trouve pertinent. En fait, je vais ajouter deux choses. D'abord, j'ai fait exprès de décrire notre politique comme étant une réponse canadienne au contexte canadien. C'est l'approche que nous avons adoptée. Ce sont les Canadiens et le Canada qui sont en jeu, et je pense que c'est bien compris. Nous sommes convaincus que dans ce domaine, il n'y a pas de solution universelle.

Enfin, je pense qu'il vaut la peine de souligner qu'en mars 2017, c'est-à-dire après le dépôt de notre projet de loi, le Canada a été réélu à la Commission des stupéfiants dans une élection contestée, et le Canada était au deuxième rang quant au nombre de votes. Les élections ont eu lieu une semaine après que le projet de loi sur le cannabis ait été présenté au Canada.

À mon sens, il s'agit d'un moment important parce qu'il montre que nous travaillons fort pour discuter avec nos partenaires internationaux. Comme vous l'avez dit, sénatrice, l'ordre international fondé sur des règles est quelque chose qui me tient à cœur personnellement, en ma qualité de ministre des Affaires étrangères, et qui est très important pour le Canada. Nous déployons donc de grands efforts pour faire en sorte que nos partenaires comprennent ce que nous faisons. Je me suis certainement réjouie de cette reconnaissance de la place du Canada non seulement dans l'ordre international fondé sur des règles en général, mais aussi précisément dans la Commission des stupéfiants.

[*Translation*]

Senator Saint-Germain: Madam Minister, the experts who have appeared before the committee recognize that the bill violates certain United Nations conventions. They pointed out that the international perception of the relevance of these conventions is evolving because the fight against substance abuse in several countries has failed and there is no openness. You mentioned the importance of helping people understand our legislation. Do you have a plan to explain to other countries that this bill is also part of a public health and public safety strategy, and to help them see Canada more as a pioneer in the current context rather than a country that violates those conventions?

Ms. Freeland: Thank you, Senator Saint-Germain. That is also an excellent question. As I said, we have already begun work with our international partners. It is very important for us to explain to them what we are doing, to explain that this is Canada's response to national issues. My departmental officials, who do outstanding work, have held consultations in Vienna with our G7 partners, including Austria, New Zealand, Mexico, the Netherlands, Sweden, Ireland, Finland, Israel and Portugal. They have discussed our process and the issues, questions about our approach to the international conventions. I can assure you that our international partners agree with us, with Canada's approach to staying within the framework of the conventions. This is not only Canada's approach, but also the approach of our international partners.

Senator Saint-Germain: Thank you.

Senator Dawson: Madam Minister, I could make a list of the people who appeared before the committee who had more favourable things to say about you as regards Senator Ataullahjan's question. You discussed international issues with Senator Saint-Germain, but we are a mouse next to an elephant. I know you are spending a lot of time with the elephant these days. The Americans, in particular, since they are our most important partners, people with whom we share the longest border, the border that Canadians cross. We heard testimony to the effect that the new act is not in any way contrary to this change, that it is not radical at all. Have the Americans raised these issues during your many meetings? Has there been a dialogue with the American authorities regarding the application of this agreement in particular? I understand that we have international partners, but I tend to think that everyone is equal, although that partner is a bit more equal than the others. Have you had specific discussions with the Americans?

[*Français*]

La sénatrice Saint-Germain : Madame la ministre, les experts que nous avons reçus reconnaissent que le projet de loi contrevient à certaines conventions des Nations Unies. Ils ont fait ressortir que la perception à l'échelle internationale quant à la pertinence de ces conventions évolue parce que la lutte contre la toxicomanie dans plusieurs pays représente un échec et qu'il n'y a pas d'ouverture. Vous faites référence à l'importance de faire comprendre nos législations. Avez-vous un plan pour expliquer à l'étranger que ce projet de loi s'inscrit également dans une stratégie de politique de santé publique, de sécurité publique aussi, et pour faire en sorte que le Canada puisse davantage être vu comme un précurseur dans le contexte contemporain plutôt qu'un délinquant face à ces conventions?

Mme Freeland : Merci, sénatrice Saint-Germain. C'est aussi une très bonne question. Comme je l'ai dit, nous avons déjà entamé le travail avec nos partenaires internationaux. C'est très important pour nous de leur expliquer ce que nous faisons, d'expliquer que c'est une réponse canadienne aux enjeux nationaux. Mes fonctionnaires, qui font un travail remarquable, ont mené des consultations à Vienne avec nos partenaires du G7, dont l'Autriche, la Nouvelle-Zélande, le Mexique, les Pays-Bas, la Suède, l'Irlande, la Finlande, Israël et le Portugal. Ils ont parlé de notre démarche et ont parlé des enjeux, des questions en ce qui concerne notre approche avec les conventions internationales. Je peux vous assurer que nos partenaires internationaux sont d'accord avec nous, avec l'approche du Canada de rester dans le cadre des conventions. C'est l'approche non seulement du Canada, mais aussi de nos partenaires internationaux.

La sénatrice Saint-Germain : Je vous remercie.

Le sénateur Dawson : Madame la ministre, je pourrais faire une liste des gens qui ont comparu devant le comité et qui avaient des propos plus positifs à votre égard concernant la question de la sénatrice Ataullahjan. Vous avez parlé avec la sénatrice Saint-Germain des enjeux internationaux, mais nous sommes la souris à côté de l'éléphant. Je sais que vous passez beaucoup temps avec l'éléphant, par les temps qui courent. Les Américains en particulier, puisqu'ils sont nos partenaires les plus importants, ce sont les gens avec qui on partage la frontière la plus longue, la frontière que les Canadiens traversent. On a eu des témoignages indiquant que la nouvelle loi ne contrevenait en rien à ce changement, ce n'est rien de radical. Est-ce que les Américains soulèvent ces questions lors de vos nombreuses rencontres? Y a-t-il eu un dialogue avec les autorités américaines en particulier concernant l'application de cette entente? Je comprends qu'on a des partenaires internationaux, mais j'ai tendance à penser que tout le monde est égal, que celui-là est un peu plus égal que les autres. Avez-vous entretenu des pourparlers particuliers avec les Américains?

Ms. Freeland: On this issue and our relationship with the Americans, it is my colleagues Mr. Garneau, the Minister of Transport, and Mr. Goodale, the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness, who are primarily responsible for raising this issue with their U.S. counterparts. It is transportation and borders issue. I can assure you that Minister Garneau, Minister Goodale and Ms. Petitpas Taylor, the Minister of Health, have all raised the issue at various levels with the Americans.

I agree with you. It is very important to explain what we are doing. As I said in my introductory remarks, I believe that the border, which is under the responsibility of Minister Goodale, a very competent person, is an especially important issue. The Government of Canada has a duty to inform Canadians. I want to point that out because Canadians must know that the changes are being made in Canada, but that situation at the border has not changed. I want the media who are here to know that it is very important to properly inform all Canadians.

Senator Dawson: Thank you, Madam Minister.

[*English*]

Senator Housakos: Thank you, minister, for being here with us.

I have a comment in regard to one of your statements. You're pointing out the fact that Canadians are amongst the highest users of marijuana. I have been questioning the government in the Senate, including witnesses from the Ministry of Foreign Affairs that have come before this committee, because I find it peculiar that this talking point is consistent with every minister, but I can't find a single study commissioned by a government agency from the past decade to analyze the volume of marijuana use among Canadians. We are referring to studies that are done by non-government agencies, in some cases international agencies, and in many instances you're referring to users who are one-time, one-shot users that inevitably exasperate and over-evaluate the number of marijuana users. But that's a whole other story.

My next question is on the fact that you're downplaying the effect that this will have with our biggest trading partner and ally, the United States. We have had a number of colleagues that have had meetings in the United States with Homeland Security, with the justice ministry and with the border customs department, and they're quite concerned. The impression they came back with a few weeks ago is that there hasn't been sufficient dialogue in trying to resolve what are clearly two diametrically opposed policies and the fact that Canadians will be quite possibly going before a U.S. Customs officer and having to answer the question, "Have you used a narcotic in the last little while?" For the Americans, marijuana is a psychotropic narcotic. It is an illegal drug. It contravenes their national

Mme Freeland : En ce qui concerne cet enjeu et nos liens avec les Américains, c'est surtout mes collègues M. Garneau, ministre des Transports, et M. Goodale, ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, qui ont la responsabilité de soulever cet enjeu avec leurs homologues américains. C'est un enjeu de transport et de frontières. Je peux vous assurer que le ministre Garneau, le ministre Goodale et Mme Petitpas Taylor, la ministre de la Santé, ont tous les trois soulevé l'enjeu à plusieurs niveaux avec les Américains.

Je suis d'accord avec vous. Il est très important d'expliquer ce que nous faisons. Comme je l'ai mentionné dans mes remarques préliminaires, je crois que la frontière, qui relève de la responsabilité du ministre Goodale, un homme très compétent, est un enjeu particulièrement important. Le gouvernement du Canada a le devoir d'informer les Canadiens. Je veux le préciser parce que les Canadiens doivent savoir que les changements sont apportés au Canada, mais que la situation à la frontière n'a pas changé. Je veux que les médias ici présents sachent qu'il est très important de bien informer tous les Canadiens.

Le sénateur Dawson : Je vous remercie, madame la ministre.

[*Traduction*]

Le sénateur Housakos : Merci d'être des nôtres, madame la ministre.

J'ai un commentaire à faire sur une de vos déclarations. Vous soulignez que les Canadiens comptent parmi les plus grands consommateurs de marijuana. J'ai posé des questions à ce sujet à des représentants du gouvernement au Sénat, y compris des agents du ministère des Affaires étrangères qui ont témoigné devant le comité, car je trouve étrange que tous les ministres fassent cette déclaration, alors que je suis incapable de trouver une seule étude commandée par un organisme gouvernemental durant les 10 dernières années en vue d'analyser l'ampleur de la consommation de marijuana chez les Canadiens. On se réfère à des études qui ont été effectuées par des organismes non gouvernementaux, dont certains sont internationaux, et dans de nombreux cas, on tient compte de personnes ayant consommé une seule fois, ce qui gonfle inévitablement le nombre de consommateurs de marijuana. Mais c'est une autre histoire.

Ma prochaine question porte sur le fait que vous minimisez l'effet que cela aura sur notre principal partenaire commercial et allié, les États-Unis. Un certain nombre de nos collègues ont eu des rencontres avec des représentants du département de la Sécurité intérieure des États-Unis, du département de la Justice et du département des Douanes, et ils sont très inquiets. À leur retour il y a de cela quelques semaines, ils avaient l'impression qu'il n'y avait pas suffisamment de dialogue pour tenter de régler les problèmes, notamment que les deux politiques sont diamétralement opposées et que les agents des douanes demanderont aux Canadiens : « Avez-vous utilisé des narcotiques récemment? » Pour les Américains, la marijuana est un narcotique psychotrope. C'est une drogue illégale. Elle

criminal code. Do Canadians and the Canadian government know that Canadians who use narcotics, including marijuana, as per the definition of U.S. Customs, will be banned from entering the United States if they respond in the affirmative, and what we will do with what quite possibly could become a challenge?

Ms. Freeland: Thank you, Senator Housakos. I do think you're pointing to some important issues.

On the point about protecting young people, let me just say that one in five young people between 15 and 19 and one in three young adults between 20 and 24 in Canada report that they have used cannabis in the past year. A third of young people between 15 and 19 and more than half of all young adults between 20 and 24 have reported using cannabis at some point in their lives.

To the point, which I think is also part of your question as to whether we as a government are convinced that this legislation will actually make our young people safer, let me simply say that I personally am very much convinced of that. My children may not thank me for saying this, but I have an 8-year-old, a 13-year-old and a 17-year-old, and I do not think that any of them should be using cannabis. It's very important for me, as a member of this government, to be doing things that make their lives, their community and their schools safer. That's something that I take seriously and I have thought about a lot. We may end up differing on that point of view, but I do want to say that it's an important question to ask. I personally feel convinced.

When it comes to the U.S. and, in particular, you've mentioned the border issues, let me say a few things. It is clear that with this legislation, Canada would be in a different position from the U.S. at the federal level. It may be worth noting, as I'm sure the committee is aware, that nine states representing more than 20 per cent of the U.S. population have legalized recreational cannabis, and this includes four of the 11 border states. Now, I want to be clear: This is at the state level, not at the federal level, but this is also an American reality, including among border states.

Having said all of that, I think all of us as Canadians need to be clear. There are areas where Canada chooses one path and the United States chooses another. When this legislation comes into law, this will be one such area where we choose a different path. It is important for Canadians to appreciate that while we have an absolute essential and sovereign right to choose our own path and laws — I know that however we would like those laws to be, all of us are very united in the belief in our sovereign right as a country to choose those laws — it's important to also recognize

contrevient à leur code criminel national. Le gouvernement et les citoyens canadiens savent-ils que les Canadiens qui utilisent des narcotiques, y compris la marijuana, conformément à la définition des douanes américaines, seront interdits de territoire aux États-Unis s'ils répondent à la question par l'affirmative, et quelles mesures allons-nous prendre pour régler ce problème potentiel?

Mme Freeland : Merci, sénateur Housakos. Je pense que vous soulevez des points importants.

Pour ce qui est de protéger les jeunes, permettez-moi de dire qu'un jeune sur cinq âgés de 15 à 19 ans et un jeune adulte sur trois âgés de 20 à 24 ans au Canada rapportent avoir consommé du cannabis au cours de la dernière année. Un tiers des jeunes âgés de 15 à 19 ans et plus de la moitié de tous les jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans ont rapporté avoir consommé du cannabis à un moment donné au cours de leur vie.

Pour répondre à votre point qui, je pense, fait également partie de votre question visant à savoir si le gouvernement est persuadé que cette mesure législative améliorera la sécurité des jeunes, permettez-moi simplement de dire que je suis tout à fait convaincue que ce sera le cas. Mes enfants, âgés de 8, 13 et 17 ans, ne me remercieront peut-être pas de dire ceci, mais je ne pense pas qu'ils devraient consommer du cannabis. C'est très important pour moi, en tant que membre de ce gouvernement, d'adopter des mesures qui rendent la vie des jeunes, les collectivités et les écoles plus sécuritaires. C'est un objectif que je prends au sérieux et auquel j'ai beaucoup réfléchi. Nous avons peut-être des opinions divergentes à ce sujet, mais je tiens à dire que c'est une question importante qu'il faut poser. J'en suis convaincue.

En ce qui concerne les États-Unis, et vous avez mentionné plus particulièrement les questions frontalières, permettez-moi de faire quelques observations. Avec l'adoption de cette mesure législative, la situation du Canada sera évidemment différente de celle des États-Unis au niveau fédéral. Il convient peut-être de souligner, comme les membres du comité le savent sans doute, que neuf États qui représentent plus de 20 p. 100 de la population américaine ont légalisé le cannabis à des fins récréatives, ce qui inclut quatre des 11 États limitrophes. Je tiens à apporter la précision suivante : c'est au niveau des États, et non au niveau fédéral, mais c'est aussi une réalité américaine, y compris parmi les États limitrophes.

Cela dit, je pense que nous tous, en tant que Canadiens, devons être clairs. Il y a des secteurs où le Canada choisit une voie et où les États-Unis en choisissent une autre. Lorsque ce projet de loi sera adopté, ce sera une situation où nous choisissons une voie différente. Il est important que les Canadiens comprennent que bien que nous ayons le droit souverain absolument essentiel de choisir la voie que nous voulons suivre et nos propres lois — je sais que peu importe ce que nous voulons que ces lois soient, nous croyons tous

that every country has the right to control its border policy. And it is illegal and will continue to be illegal to take cannabis across the Canada-U.S. border in any direction. I do think that one of our important jobs together is to make sure that Canadians are fully aware of that.

The Chair: I am going to start clustering questions. We have about 10 minutes left and five senators who wish to ask a question.

[*Translation*]

Senator Massicotte: Thank you for being here this afternoon, Madam Minister. I would like to follow up on the questions that have already been asked, specifically as regards our international obligations. I would like to know how the government plans to minimize the impact of this legislation on Canadians. You listed all the countries that you met in Vienna. Yet none of those countries, if memory serves, is part of the G7. Clearly, the smallest countries were mentioned. Did you contact the most important countries that we have relations with? What is their reaction? Where do you think we will be in five or ten years? What will our international relations be in the years ahead? Will there be any serious consequences? Are you confident that the public relations plan will work? Will we amend the list of medications? Will Canada suffer major consequences as regards our international relations?

[*English*]

Senator Oh: Minister, thank you for being here.

What are the consequences in situations where states are found to be non-compliant with the UN drug control conventions? What measures can be taken against non-compliant states pursuant to the treaties under international law?

Ms. Freeland: Thank you, senators, for those questions.

[*Translation*]

That is fairly easy to answer because I misspoke. We also consulted the G7 countries. I did not mean that the other countries are less important. All our international partners are important.

fermement dans notre droit souverain en tant que pays de choisir ces lois —, il est important également de reconnaître que chaque pays a le droit d'administrer sa politique frontalière comme il l'entend. La circulation du cannabis de part et d'autre de la frontière canado-américaine est illégale et continuera d'être illégale. Je pense que l'une de nos fonctions importantes conjointes consiste à nous assurer que les Canadiens en sont pleinement conscients.

La présidente : Je vais commencer à regrouper les questions. Il nous reste environ 10 minutes, et cinq sénateurs souhaitent poser une question.

[*Français*]

Le sénateur Massicotte : Je vous remercie, madame la ministre, de votre présence cet après-midi. J'aimerais faire un suivi sur les questions qui ont déjà été posées, notamment en ce qui concerne le respect de nos obligations internationales. J'aimerais connaître le plan du gouvernement pour minimiser l'impact de cette loi sur les Canadiens. Vous avez énuméré une liste de tous les pays qui ont été rencontrés à Vienne. Cependant aucun de ces pays — de mémoire — ne fait partie du G7. De toute évidence, on a nommé les plus petits pays. Est-ce qu'on a contacté les pays les plus importants avec lesquels nous entretenons des relations? Quelles sont leurs réactions? Où croyez-vous que nous serons d'ici cinq ou dix ans? Quelles seront nos relations internationales dans les années à venir? Y aura-t-il des conséquences graves? Êtes-vous convaincue que le plan des relations publiques fonctionnera? Allons-nous amender la liste des médicaments? Allons-nous souffrir de conséquences importantes en tant que pays en raison de nos relations internationales?

[*Traduction*]

Le sénateur Oh : Madame la ministre, merci d'être ici.

Quelles sont les répercussions lorsque nous sommes confrontés à des situations où des États sont jugés non conformes aux conventions des Nations Unies sur le contrôle de la drogue? Quelles mesures peuvent être prises contre les États qui ne se conforment pas aux traités en vertu du droit international?

Mme Freeland : Merci, sénateurs, de ces questions.

[*Français*]

Je crois que c'est assez facile de répondre, parce que je me suis mal expliquée. Nous avons aussi mené des consultations avec les pays du G7. Je n'ai pas voulu dire que les autres pays sont moins importants. Tous nos partenaires internationaux sont importants.

[*English*]

To your question, Senator Oh, we will be in contravention. Our view is that we continue to be in line with the objectives of these conventions and that our participation is appreciated by our partners in the conventions. We remain a strong, active and respected partner — witness our election in March 2017.

Senator Ngo: During the testimony on March 29, 2018, Bruno Gélinas-Faucher said he obtained through an access to information the memo to Foreign Affairs and the minister at that time. He said that: "Legalization would have a significant impact on Canada's binding obligation under the international drug control convention."Those words were "significant impact." In the meantime, your official before the committee said that these are technical violations. Can you clarify if and when you were made aware of what this memo noted, and was the advice ignored?

Senator Cordy: Thank you very much, minister. I'm not sure where you get your energy from, but you seem to have a lot. Thank you for the job you're doing.

You mentioned earlier that we are in contravention of some of the conventions, and we heard from one set of witnesses about contravening the UN Convention on the Rights of the Child by allowing children to be in possession of marijuana. I have also heard and read and believe that this bill will better protect children by putting regulations in place, and you said earlier that you believe it will make our children safer. We're hearing two things. I wonder if you would come down and let us know what we should be thinking as we evaluate the bill.

Ms. Freeland: Thank you for those questions.

Senator Ngo, I do want to be clear, and I think it's important for us to be explicit about the fact that our proposed approach will result in Canada contravening certain obligations related to cannabis under the three UN drug conventions. It was important for me to make that point clearly and up front in my remarks. As I also said, we do believe that our approach is consistent with the overarching goal of the conventions, which is to protect the health and welfare of society. Both of those views are ultimately my judgment and the judgment of our government. I believe they are consistent with advice. I think you have had a chance — Mark is going to correct me if I am wrong — but I think Mark Gwozdecky has spoken with you about this. I do think this issue of the conventions is an important one, and we do need to be clear about it.

[*Traduction*]

Pour répondre à votre question, sénateur Oh, nous allons enfreindre les conventions. Nous continuerons de respecter les objectifs de ces conventions, et nos partenaires apprécient notre participation. Nous continuerons d'être un partenaire solide, actif et respecté — pensez à nos élections en mars 2017.

Le sénateur Ngo : Durant les témoignages que nous avons entendus le 29 mars 2018, Bruno Gélinas-Faucher a dit qu'il a obtenu par l'entremise d'une demande d'accès à l'information une note de service adressée au ministère des Affaires étrangères et au ministre à l'époque. Il a dit ceci : « La légalisation aurait un effet considérable sur les obligations contraignantes du Canada en vertu des conventions internationales relatives au contrôle des drogues. » Ses mots étaient « un effet considérable ». Entre-temps, votre représentant, qui a comparu devant le comité, a dit qu'il s'agissait de violations techniques. Pouvez-vous préciser si on vous a informée de la teneur de cette note de service et, le cas échéant, à quel moment, ou si on en a fait fi?

La sénatrice Cordy : Merci beaucoup, madame la ministre. Je ne sais pas où vous puisez votre énergie, mais vous semblez en avoir beaucoup. Merci du travail que vous faites.

Vous avez mentionné plus tôt que nous enfreignons certaines conventions, et un groupe de témoins nous ont fait savoir que nous irons à l'encontre de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies en permettant que des enfants aient de la marijuana en leur possession. J'ai également entendu des témoignages et lu des articles qui rapportent que ce projet de loi protégera mieux les enfants en mettant une réglementation en place, et vous avez dit plus tôt que vous croyez qu'il renforcera la sécurité des enfants. Nous avons entendu deux choses. Je me demande si vous pourriez nous dire ce que nous devrions prendre en considération dans le cadre de l'étude du projet de loi.

Mme Freeland : Merci de ces questions.

Sénateur Ngo, je tiens à préciser que je pense qu'il est important pour nous d'expliquer très clairement que notre approche proposée fera en sorte que le Canada contreviendra à certaines obligations liées au cannabis en vertu de trois conventions des Nations Unies sur les drogues. Je tenais à préciser ce point dès le début de mes remarques. Comme je l'ai également dit, nous croyons que notre approche est conforme à l'objectif fondamental des conventions, qui est de protéger la santé et le mieux-être de la société. Ce sont là les deux points de vue que le gouvernement et moi partageons. Je crois que c'est compatible aux conseils qui ont été fournis. Je pense que vous avez eu l'occasion d'examiner cette question — Mark va me corriger si j'ai tort —, mais je pense que Mark Gwozdecky vous en parlé. Je pense que la question des conventions est importante, et nous devons être très clairs à ce sujet.

On the point about children, I think that a clear objective of the legislation is to be clear about what is legal and what is not legal when it comes to cannabis. To move it out of criminal groups, out of that whole space, and to be clear that this is illegal for children and it is illegal to be promoting or selling cannabis in any way to children, for me, that is a very important part of our approach. I think that protecting our children needs really to be our priority, frankly, in everything that we do, but very much also in our approach to cannabis.

Senator Bovey: I've become very interested in the inter se proposal which has been put forth to the committee whereby like-minded nations can negotiate among themselves to contract out of certain provisions of the treaty. I wonder if you have any thought about this inter se proposal regarding Canada's international drug conventions and if there is, in fact, an appetite amongst other signatories to follow this route.

Ms. Freeland: We are aware of the inter se concept, and my officials have discussed this option. We are definitely open to working with treaty partners to identify solutions that accommodate different approaches to cannabis within the international framework. It is something that we're aware of and is worth thinking about.

I do want to be clear, though, that at this stage right now, our priority is to focus on the right choices as we see them for the health and welfare of Canadians. I underscored in my remarks, because I think it's important given where we are, to say this is about Canada. It's about an approach for Canada. We are not seeing this in any way as a one-size-fits-all for the rest of the world, and we're being very clear with our partners that this is about us and our own choices and national decisions.

The second priority that we have, which I see is an area of concern for the committee members, is to do this, to make these choices at home, while remaining, as Senator Ataullahjan pointed out, members of the international rules-based order, including conventions on drugs.

[*Translation*]

Senator Massicotte: What are your expectations for the next five or 10 years? Will there be any serious consequences? Are there any countries that are rejecting us? In ten years, do you think we will have solved the problem and we will be in agreement? What are your expectations?

Ms. Freeland: It is impossible to answer those questions in 30 seconds. It is always difficult to predict the future, especially for ministers.

En ce qui concerne les enfants, je pense qu'un objectif du projet de loi est d'énoncer clairement ce qui est légal ou non en ce qui concerne le cannabis. Les mesures pour détourner le cannabis des groupes criminels, du milieu criminel, et les mesures pour énoncer clairement qu'il est illégal de faire la promotion du cannabis auprès des enfants, qu'il est illégal pour eux d'en consommer et qu'il est illégal de vendre du cannabis à des enfants font partie intégrante de notre approche. Je pense que notre priorité doit être de protéger nos enfants, dans tout ce que nous faisons, mais surtout dans notre approche à l'égard du cannabis.

La sénatrice Bovey : Je m'intéresse beaucoup à la proposition *inter se* qui a été présentée par le Comité selon laquelle les nations animées du même esprit peuvent négocier pour se soustraire à certaines dispositions du traité par contrat. Je me demande si vous avez une opinion sur cette proposition concernant les conventions internationales sur les drogues du Canada et si d'autres signataires sont intéressés à suivre cette voie.

Mme Freeland : Nous connaissons le concept *inter se*, et mes fonctionnaires ont discuté de cette option. Nous sommes certainement disposés à travailler avec nos partenaires des traités pour trouver des solutions qui conviennent à différentes approches à l'égard du cannabis dans le cadre international. C'est un concept que nous connaissons et qui vaut la peine d'examiner.

Je tiens à préciser cependant qu'à cette étape-ci du processus, nous nous concentrons sur les bons choix à faire pour assurer la santé et le mieux-être des Canadiens. J'ai souligné dans mes remarques, car je pense qu'il est important de le signaler, que cette décision concerne le Canada. C'est une approche pour le Canada. Nous ne pensons pas que cette approche peut s'appliquer au reste du monde, et nous faisons très clairement savoir à nos partenaires que c'est notre initiative, nos choix et nos décisions nationales.

Notre deuxième priorité, et je constate que c'est une source de préoccupation pour les membres du comité, consiste à faire ces choix au pays, tout en demeurant, comme la sénatrice Ataullahjan l'a signalé, des membres de l'ordre international fondé sur des règles, y compris les conventions sur les drogues.

[*Français*]

Le sénateur Massicotte : Quelles sont vos attentes au cours des 5 ou 10 prochaines années? Y aura-t-il des conséquences graves? Y a-t-il des pays qui nous rejettent? D'ici 10 ans, croyez-vous que nous aurons réglé le problème et que nous serons en accord? Quelles sont vos attentes?

Mme Freeland : C'est impossible de répondre à ces questions en 30 secondes. Je crois que prédire l'avenir est toujours difficile, surtout pour les ministres.

Senator Massicotte: But we do it every day.

[*English*]

The Chair: Minister, we have to cut the meeting short. We appreciate you having facilitated us in doing so. We have a very short time frame, so if we have to put a question to you, we would wish an answer back. Simply from myself, what I would want, so that Canadians are clear in an open and transparent government, is what is the plan to be within the community of countries that have signed the conventions? While you've alluded to some discussions, et cetera, I think it might be helpful to know exactly how you're going to approach this. You've said there is the breach of the conventions. Where do we go from here? That would be helpful in writing, but unfortunately, we have run out of time. Thank you for facilitating us.

And senators, thank you. You all got on the agenda, all of you. It's a miracle we're going to be on time.

Ms. Freeland: Excellent chairmanship getting everyone in there. Thank you, Senator Andreychuk.

(The committee adjourned.)

Le sénateur Massicotte : Mais on le fait tous les jours.

[*Traduction*]

La présidente : Madame la ministre, nous devons couper court à la réunion. Nous vous remercions de nous avoir accommodés. Nous avons très peu de temps, alors si nous vous posons une question, nous aimerions obtenir une réponse. En ce qui me concerne, j'aimerais savoir, pour que les Canadiens soient convaincus que le gouvernement est ouvert et transparent, quel est le plan des pays signataires des conventions. Vous y avez fait allusion dans vos remarques, mais je pense qu'il serait utile de savoir exactement l'approche que vous comptez adopter. Vous avez dit qu'il y a une violation des conventions. Qu'allons-nous faire maintenant? Une réponse écrite serait utile, mais nous n'avons plus de temps malheureusement. Merci de nous avoir accommodés.

Mesdames et messieurs les sénateurs, merci. Vous avez tous respecté le programme. Le fait que nous allons être à temps tient du miracle.

Mme Freeland : Vous avez présidé la séance avec brio. Merci, sénatrice Andreychuk.

(La séance est levée.)

APPEARING

Tuesday, May 1, 2018

The Honourable Chrystia Freeland, P.C., M.P., Minister of Foreign Affairs.

WITNESSES

Tuesday, May 1, 2018

Global Affairs Canada:

Alan Kessel, Assistant Deputy Minister, Legal Affairs and Legal Adviser;

Mark Gwozdecky, Assistant Deputy Minister, International Security and Political Affairs;

Martin Benjamin, Acting Assistant Deputy Minister for the Americas.

COMPARAÎT

Le mardi 1er mai 2018

L'honorable Chrystia Freeland, C.P., députée, ministre des Affaires étrangères.

TÉMOINS

Le mardi 1 mai 2018

Affaires mondiales Canada :

Alan Kessel, sous-ministre adjoint des Affaires juridiques et jurisconsulte;

Mark Gwozdecky, sous-ministre adjoint, Sécurité internationale et affaires politiques;

Martin Benjamin, sous-ministre adjoint par intérim pour les Amériques.